

## ANNEXE F

MISE À JOUR DES EXEMPLES DESTINÉS À LA FORMATION  
SUR LA BASE DE LA SEPTIÈME ÉDITION DE LA CIB

## EXEMPLE N° A 10

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires	
	<u>selon la (les) revendication(s) :</u>	<u>Classement obligatoire :</u>	
AT 306 056	Procédé de réduction de l'acidité d'un produit d'estérification consistant à faire entrer le produit en contact avec la vapeur d'eau et avec un solide alcalin à une température supérieure à 100° C.	Les inventions relatives à des procédés généraux de préparation de composés sont classées dans les groupes pour les procédés employés (voir la note (3) de la classe C 07, ainsi que la note (2) de la classe C 07).	
BE 764 496			
BG 20 780			
CH 553 741			
DE-OS 2 112 492			
DK 129 984			
ES 389 344			
FR 2 084 774			
* GB 1 279 203			
HU 164 445			C 07 C 67/48
IE 34 955			
IL 36 267			Un classement secondaire dans le groupe C 07 C 69/00 pour les composés préparés n'est pas nécessaire (voir les notes précitées).
NL 7 103 562			
PL 82 745			
RO 58 575			
SU 489 305			
US 3 818 071			
ZA 711 080			
	<u>selon la description :</u>	<u>Classement non obligatoire :</u>	
	Néant	Néant	
<u>Catégorie(s)</u>		<u>Classement complet :</u>	
II (c)		C 07 C 67/48	

\* Pays de priorité  
Classement fondé sur le(s) document(s) souligné(s)

EXEMPLE N° B 20  
(PAS DE CHANGEMENT EN FRANÇAIS)

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
	<u>selon la (les) revendication(s) :</u>	<u>Classement obligatoire :</u>
* <u>AT</u> 303 571	Moule à cadre permettant d'appliquer des semelles et des talons sur des empeignes de chaussures, ce moule étant fait d'une seule pièce et pourvu d'un joint élastique qui fait office de charnière joint de séparation, le matériau élastique étant non métallique.	La fabrication d'objets particuliers à partir de matières plastiques en utilisant une technique de moulage est couverte par la sous-classe B 29 D. La note (1) qui suit le titre de cette sous-classe renvoie l'utilisateur à la note (3) qui suit le titre de la classe en face du B 29. D'après cette note, le travail des matières plastiques est autant que possible classé en premier lieu selon la technique particulière de façonnage utilisée, p.ex. dans la sous-classe B 29 C, et le classement dans la sous-classe B 29 D est limité aux aspects caractéristiques pour la fabrication d'un objet particulier et aux opérations combinées de fabrication de l'objet particulier. Cependant, la note (1) qui suit le groupe B 29 D 31/50 doit être prise en considération et, selon le paragraphe 29 du Guide de la CIB, une note générale dans la classe B 29 cède le pas à la note qui suit le groupe B 29 D 31/50. Selon le libellé de cette dernière note, le classement est effectué dans le groupe
<u>CA</u> 964 014		
<u>DE</u> 2 141 167		
<u>FR</u> 2 107 134		
<u>GB</u> 1 344 153		
US            3 838 956		

\* Pays de priorité  
Classement fondé sur le(s) document(s) souligné(s)

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
		<p>B 29 D 31/50 si la technique de moulage présente un intérêt. Dans ledit groupe, le sous-groupe 31/508 couvre la fabrication de chaussures comportant des semelles ou des talons formés et réunis sur des empeignes préformées en utilisant une technique de moulage.</p> <p>Le classement dans la sous-classe A 43 D, qui couvre les machines pour fabriquer des chaussures, n'est pas approprié puisque, selon la note (2) qui suit le groupe B 29 D 31/50, seul l'assemblage des différentes parties des chaussures par réunion mécanique est classé dans cette sous-classe.</p>
	<u>selon la description :</u>	<u>Classement non obligatoire :</u>
	Néant	Néant
<u>Catégorie(s)</u>		<u>Classement complet :</u>
II (c)		B 29 D 31/508

EXEMPLE N° C 5

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
	<u>selon la (les) revendication(s) :</u>	<u>Classement obligatoire :</u>
AT 301 632	1. Fabrication de câbles électriques jumelés torsadés en forme de ressort hélicoïdal extensible.  2. Bien que les revendications de certains documents (p.ex. NL, DE) ne visent pas que la méthode de fabrication, il apparaît clairement que le fil extensible en tant que tel est implicitement inclus et devrait être classé.	1. Le procédé de fabrication d'un câble électrique jumelé torsadé, en forme de ressort hélicoïdal extensible est classé dans le groupe H01 B 13/008.  2. Le câble ainsi réalisé est classé dans le groupe H 01 B 7/06.  L'aspect le plus important est le procédé de fabrication.
BE 758 229		
CH 512 811		
* <u>DE-PS 1 962 536</u>		
DK 135 193		
FI 51 016		
<u>FR 2 068 809</u>		
<u>GB 1 273 106</u>		
NL 7 016 009		
NO 127 560		
SE 359 187		
US 3 694 279		
	<u>selon la description :</u>	<u>Classement non obligatoire :</u>
	Néant	Néant
<u>Catégorie(s)</u>		<u>Classement complet :</u>
II (a)		H 01 B 13/008, 7/06

\* Pays de priorité  
Classement fondé sur le(s) document(s) souligné(s)

EXEMPLE N° C 9

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
	<u>selon la (les) revendication(s) :</u>	<u>Classement obligatoire :</u>
BE 758 403	1. Connecteur électrique comportant un corps tubulaire doté d'une languette qui lui est solidaire et qui est destinée à bloquer le connecteur au contact d'une pièce associée.	1. Le connecteur électrique, en tant que détail d'un dispositif de couplage par broche, lame ou alvéole, conformé en vue de retenir ensemble les parties en fonctionnement, est classé dans le groupe H 01 R 13/20.
<u>DE-OS 2 051 954</u>		
<u>FR 2 071 871</u>		
* <u>GB 1 265 186</u>		
<u>NL 7 015 282</u>		
	2. Les documents DE, FR et NL incluent un autre élément revendiqué, à savoir un dispositif de couplage en deux parties impliquant la coopération du connecteur avec la paroi conductrice d'un trou réalisé dans un panneau.	2. Le dispositif de couplage en deux parties qui consiste en un connecteur à un seul pôle assujéti à un fil ou câble et coopérant avec une pièce associée assujéti à une structure formant panneau est classé dans le groupe H 01 R 24/06.
		Le document GB est entièrement classé sur le seul groupe H01 R 13/20.
	<u>selon la description :</u>	<u>Classement non obligatoire :</u>
	Néant	En vertu de la note qui figure après le groupe H 01 R 24/00, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation des groupes 101:00 à 107:00 relatifs au nombre de pôles dans un dispositif de couplage

\* Pays de priorité  
Classement fondé sur le(s) document(s) souligné(s)

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
<u>Catégorie(s)</u>	II (a)	<p>en deux pièces, dans le cas du document en question, un pôle H 01 R 101:00.</p> <p>Il n'y a pas matière suffisante dans la description du dispositif de couplage en deux parties pour justifier le classement du document GB dans le groupe H01 R 24/06.</p> <p><u>Classement complet :</u></p> <p>H 01 R 13/20, 24/06 // H 01 R 101:00 (DE, FR, NL) H 01 R 13/20 (GB)</p>

EXEMPLE N° E-4

Document de brevet DE – A – 3,422,181  
(Domaine de l'électricité)

Membres de la famille de brevets<sup>\*</sup> :

BE – A – 899,915  
CH – A – 669,842  
FR – A – 2,548,349  
GB – A – 2,141,365  
US – A – 4,779,319

Objets techniques de l'invention

1. L'invention a trait à un système de transmission de signaux utilisé dans un agencement sur les machines-outils servant à mesurer et porte essentiellement sur deux objets techniques, à savoir :

a) un appareil servant à inspecter les pièces dans un système de machine-outil (première revendication), et

b) en tant que partie essentielle de cet appareil, un système de transmission de signaux permettant de commander l'alimentation en énergie électrique, de sorte que celle-ci est libérée uniquement lorsqu'elle est nécessaire pour l'inspection (partie caractéristique de la première revendication et de toutes les revendications dépendantes).

Autres objets techniques divulgués

2. La description divulgue l'utilisation d'une sonde munie d'un contact électrique afin de fermer ou d'ouvrir le circuit électrique de son système de transmission de signaux électriques pour localiser les surfaces sur les pièces.

---

\* Les familles de brevets peuvent comprendre des documents à différents niveaux de publication, dont le contenu peut varier, ce qui peut avoir une incidence sur leur classement par rapport au classement convenu pour le document sélectionné.

Attribution de symboles de classement au document de brevet

3. Les recommandations suivantes doivent être appliquées du classement du document :

a) l'objet technique visé à l'alinéa 1.a) ci-dessus est classé dans l'endroit axé sur l'application B 23 Q 17/00, qui a trait aux "agencements sur les machines-outils pour indiquer ou mesurer". L'objet n'est pas classé dans le sous-groupe 17/20 ou 17/22, parce que les caractéristiques et la position de la pièce ne sont pas essentielles pour l'utilisation de l'invention.

b) L'objet technique visé à l'alinéa 1.b) ci-dessus est classé dans l'endroit axé sur la fonction G 08 C 23/00, qui couvre les "systèmes de transmission de signaux non électriques". Le classement dans cet endroit est nécessaire parce que le système de transmission divulgué peut être utilisé pour d'autres applications.

c) L'utilisation de moyens électriques pour mesurer des surfaces est classée dans le groupe G 01 B 7/00. Comme les moyens optiques intéressés, c'est-à-dire le système de transmission de signaux optiques, n'ont aucune incidence directe sur la mesure, le groupe G 01 B 11/00 est inadéquat.

Classement du document de brevet

4. Le document doit être classé comme suit :

B 23 Q 17/00, G 08 C 23/00  
// G 01 B 7/00.

[L'annexe G suit]